

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

conformément à l'arrêté préfectoral signé le 21 juin 2017

il sera procédé du 16 août 2017 au 15 septembre 2017 (30 jours consécutifs) à une enquête publique préalable à la procédure de modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la ville d'Avignon (84)

Ce projet est conduit par la commune d'Avignon (84).

Des informations techniques peuvent être demandées auprès de :

Mme Anne-Marie GASC, Direction de l'habitat et de l'urbanisme (Ville d'Avignon), – Tél : 04-90-80-89-11 – courriel : anne-marie.gasc@mairie-avignon.com

M. Joël COUSSEAU, Ingénieur en chef des mines en retraite est désigné commissaire enquêteur titulaire.

Du 16 août 2017 au 15 septembre 2017 inclus, les pièces du dossier, comportant notamment une notice de présentation, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposées en mairie d'Avignon, siège de l'enquête, où le commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions aux jours et heures suivants :

- le mardi 16 août 2017, de 09h00 à 12h00, (ouverture de l'enquête publique)
- le jeudi 24 août 2017, de 09h00 à 12h00,
- le vendredi 15 septembre 2017, de 13h30 à 16h00, (clôture de l'enquête publique).

Un exemplaire du dossier d'enquête publique, sera également consultable en mairie d'Avignon, direction de la population, service des affaires générales, de 08h30 à 16h30 du lundi au vendredi durant cette période.

Le dossier est également accessible en ligne sur le site : www.avignon.fr - Un poste informatique dédié à cet effet, sera également mis à disposition du public en mairie d'Avignon aux heures habituelles d'ouverture des services au public.

En dehors de ces permanences, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert en mairie d'Avignon, ou sur le site dématérialisé dont l'adresse est : <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-en-cours-r3380.html> (cette disposition s'applique du 16 août 2017 à 09h00 au 15 septembre 2017 à 16h00), ou les adresser par écrit à :

M. le commissaire enquêteur / Enquête publique
Hôtel de Ville – Place de l'Horloge – 84000 AVIGNON

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès : - Services de l'État en Vaucluse - DDT 84 – SEEF - 84905 Avignon cedex 9.

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un délai d'un an :

- En mairie d'Avignon, - à la DDT de Vaucluse (SEEF) et sur le site de Préfecture de Vaucluse (<http://www.vaucluse.gouv.fr>).

A l'issue de l'enquête publique, le préfet de Vaucluse statuera sur la demande d'autorisation, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.